



AUDITS & DIAGNOSTICS ELECTROMAGNETIQUES EN ENTREPRISE

ANALYSES ET DIAGNOSTICS
IDENTIFICATION DES SOURCES
ELECTROMAGNETIQUES (INTERNES EXTERNES)
MESURES HAUTES ET BASSES FREQUENCES
ANALYSE DES RISQUES
LEGISLATION ET RECOMMANDATIONS
CONSEILS PERSONNALISES



Mantenna-Expertise accompagne les entreprises dans la compréhension des champs électromagnétiques, les aidant à connaître le niveau d'exposition par poste de travail. Nous proposons des solutions techniques pour réduire les niveaux d'expositions électromagnétiques dans les conditions d'activités des salariés.

Nous travaillons en collaboration avec les dirigeants d'entreprises et les responsables CHSCT afin de définir un programme d'audit et de diagnostic de surfaces industrielles, commerciales ou bureautiques.



Mantenna collabore avec les Maîtres d'ouvrages afin de répondre aux exigences de Haute Qualité Environnementale. Notre intervention consiste à la fois à mesurer l'importance des niveaux de rayonnements électromagnétiques, ainsi qu'à définir les prérogatives nécessaires au respect des normes définies aux cahiers des charges.

VEILLE LÉGISLATIVE

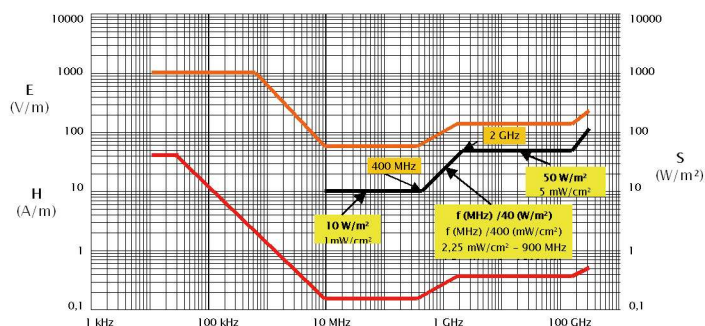
Mantenna maintient une veille sur les décisions prises en France et en Europe dans le cadre des études menées sur les risques et les effets de l'exposition à des sources électromagnétiques. Nos interventions, analyses et recommandations sont réalisées conformément aux directives citées dans les textes référents :

Décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques

Arrêté du 3 novembre 2003 relatif au protocole de mesure in situ (AR 2003-11-03 JO du 15/11/2003)

Directive 2004/40/CE du 29 avril 2004 fixant les prescriptions minimales de sécurité et santé relatives aux travailleurs exposés

Valeurs limites en milieu professionnel ANFR/DR15-2.1 - 2004



FORMATION

Sensibilisation à l'Environnement Electromagnétique en Entreprise

MANTENNA Expertise propose des formations aux donneurs d'ordres, responsables de services, auditeurs qualité, CHSCT des entreprises. L'objectif est de former sur les risques liés aux rayonnements électromagnétiques en Entreprise. Cette formation est accessible sans connaissance technique préalable des participants.

Sensibilisation à la problématique des champs électromagnétiques

- Propriétés des champs électromagnétiques
- Les valeurs limites fixées par décret
- Evaluer les risques en milieu professionnel
- Les obligations des employeurs
- Prévention des risques professionnels

Etude de cas

Démonstration de relevé à la sonde isotropique et à l'analyseur de spectre
Support pédagogique

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.mantenna-expertise.fr

01.60.14.89.58

INTERVENTIONS CAS D'ÉTUDES

CAS 1

Identification et relevé des champs électromagnétiques présents dans plusieurs salles de serveurs informatiques afin d'éviter que ces mêmes champs électromagnétiques altèrent le fonctionnement d'équipements utilisant des technologies sensibles placés à proximité.

- Cartographie électromagnétique des sites.
- Conseils sur l'aménagement de la salle des serveurs informatiques.
- Précautions pour les utilisateurs
- Comparaison avec normes / recommandations

CAS 2

Réalisation d'un diagnostic dans le domaine des basses fréquences, analyse des champs provenant d'un transformateur ERDF. Mesurage de l'exposition de cette source et impacts sur la construction d'une zone d'accueil d'enfants à proximité. Conseil dans l'aménagement et la construction du site, précaution à apporter pour une réduction des rayonnements.

- Analyse et identification des sources de rayonnements électromagnétiques
- Comparaison avec les normes légiférées et les recommandations personnalisées.

CAS 3

Demande de la direction pour une Expertise Electromagnétique dans les bureaux à Paris (proximité d'une antenne relais + utilisation de réseaux sans fil).

- Mesures effectués en appliquant le Protocole de mesure de L'ANFR (agence National des fréquences Radio).

CAS 4

Audit électromagnétique dans le domaine des basses fréquences pour une future surface habitable.

- Evaluation des risques
- Comparaison des relevés de mesures par rapport à la législation

CAS 5

Détermination des niveaux d'expositions électromagnétiques et évaluation des risques liés aux rayonnements présents dans une zone de circulation et de travail. Appliquer, dans le diagnostic, des méthodes de mesures qui reproduisent l'exposition humaine dans les conditions de travail.

- Analyse topologique des lieux et plan de travail définis avec le donneur d'ordre
- Déroulement des mesures et enregistrement par PC associé aux sondes de aptures électromagnétiques, enregistrement de trajets réalisés par un GPS embarqué au sein des appareils de mesures
- Application de protocoles de mesures qui garantissent une répétabilité et tracabilité.



Les entreprises utilisent de plus en plus d'outils et de dispositifs qui améliorent la productivité du personnel mais aussi la qualité des produits manufacturés.

Ces outils et dispositifs électromagnétiques tels que la technologie WiFi, les téléphones DECT, les téléphones portables, les terminaux de gestion, les dispositifs de sécurité, les technologies de tracking, les ordinateurs portable et dispositifs de communications privés, les machines industriels, sont des sources de plus en plus puissantes.

La Directive européenne 2004/40/CE impose aux employeurs de déterminer et d'évaluer les risques potentiels lorsque des postes de travail sont exposés à des champs électromagnétiques, sur l'ensemble du spectre mesurable : de 0 Hz à 300 GHz

NOS CLIENTS

Les ingénieurs de MANTENNA Expertise interviennent dans tous les domaines, à titre préventif et curatif lorsqu'il s'agit d'établir le cas échéant, des recommandations sur les règles et les moyens de protection à mettre en oeuvre. Nous travaillons sur demande de donneurs d'ordres pour le mesurage et l'analyse de l'environnement électromagnétique :

- auprès de professionnels privés dans l'ensemble des secteurs économiques et plus particulièrement auprès du secteur tertiaire.
- auprès d'organismes privés et institutionnels impliqués dans la veille de santé sanitaire en entreprise ou public.
- auprès de professionnels de l'immobilier.
- auprès de collectivités locales, communes, groupes scolaires, et en milieu urbain.

Nos relevés et analyses sont réalisés tant dans le cadre de l'étude de nouvelles implantations que dans l'analyse de l'existant, en surfaces industrielles ou bureautiques.

www.mantenna-expertise.com

mail@mantenna-expertise.com

MANTENNA EXPERTISE
4 rue de Fretay 91 140 Villejust
RCS EVRY 518 429 402 00010



01.60.14.89.58
SAVOIR+